

CINQ-CENTS.

ANCIENS.

en état de faire la guerre. Il demande une levée de 200 mille hommes, et 125 millions de supplément aux fonds affectés à la dépense de l'an 7. Le Directoire demandoit de pouvoir lever les 200 mille hommes dans toutes les classes des conscrits. Sur la proposition de Jourdan, le Conseil prend une Résolution qui autorise le Directoire à la levée qu'il a demandée, mais seulement dans la première classe des conscrits. — Le Conseil procède au renouvellement du bureau. Jourdan est élu Président. Les nouveaux Secrétaires sont Talot, Poncet-Delpech, Reverchon et Frison.

buisson et Monmayou.

3 Vendémiaire (24 Septembre.)

Après quelques débats le Conseil adopte la rédaction de la Résolution relative à la levée de 200 mille hommes. Elle appelle à l'armée active tous les Français qui le 1er Vendémiaire ont atteint leur 2ème, année, et dans le cas où cette première classe ne fourniroit pas 200 mille hommes, le Directoire les complètera, en appelant les plus jeunes de la seconde. — Sur la pro-

Le Conseil reçoit et approuve la Résolution qui ordonne une levée de 200 mille hommes dans la première classe des citoyens conscrits.